

# AIDER

LES FRÈRES DOMINICAINS  
DANS LEURS APOSTOLATS

Un « Fonds de Dotation »  
« Les Dominicains »

(Journal Officiel 20 août 2011)

# AIDER

LES FRÈRES DOMINICAINS  
DANS LEURS APOSTOLATS

Douze frères prêcheurs (dominicains) sont présents et animent le Couvent, l'Eglise, la Galerie et les Salles de Conférence du 9, rue Saint-François-de-Paule à Nice. Ils rayonnent pareillement dans toute la Région PACA.

Tout dynamisme a son coût, d'autant plus qu'aucun frère ne bénéficie d'un salaire. Au contraire, les contraintes sociales sont fortes.

Un nouveau "Fonds de Dotation" selon la loi du 04-08-08 a été créé pour permettre un mécénat exempté partiellement ou totalement d'impôt. Nous faisons appel à votre générosité.

#### Aidez-nous par :

- Dons manuels ou donations (ponctuellement ou périodiquement) : nous vous délivrerons des reçus fiscaux à déduire de vos impôts.
- Legs (par testament vous pouvez nous léguer tout ou une partie de vos avoirs avec exonération fiscale totale, en immeubles, meubles et sommes d'argent).

#### Contactez-nous :

fr. Michel MATHIEU - 06 17 86 02 98.  
Nous vous donnerons toutes les précisions concernant vos possibilités et attentes.

**Merci déjà.**

**Vos frères dominicains de Nice.**

# AIDER

LES FRÈRES DOMINICAINS  
DANS LEURS APOSTOLATS

Un « Fonds de Dotation »  
« Les Dominicains »

(Journal Officiel 20 août 2011)

